

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle culturelle et festive de St Julien le Petit, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Date de convocation du Conseil Communautaire : 10 juillet 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	19	4	9	0	1

Membres présents : BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUTY Serge, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, DUGAY Marie, ECHASSERIEAU Vincent, GAGNAIRE Gilles, GASCHET Gérald, LEBLANC Christian, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, PAQUET Laurent, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel.

Membres ayant donné pouvoir : BAUDEMONT Dominique à BOSDEVIGIE Jean-Pierre, PLAZANET Mélanie à SIMON Philippe, DUMONT SAINT PRIEST Hubert à Jean-Michel BIDAUD, LOURADOUR Patricia à SUDRON Frédéric

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Secrétaire de séance : SIMON Philippe

TRAVAUX

Délibération n° C93-2025 : Don d'une parcelle dans l'optique de création d'un parking à l'usage de la maison de santé et du centre de santé

À la suite d'échanges avec la commune d'Eymoutiers dans l'optique de la réfection d'un espace sous forme de parking pour l'accueil des patients de la Maison de santé et du centre de santé, il a été proposé que la Communauté de communes se porte acquéreuse de la parcelle considérée.

Il y aura lieu ensuite d'engager des travaux pour remettre celle-ci en état avec pour but la création d'un espace de stationnement sécurisée pour les usagers.

La parcelle considérée est cadastrée AE 292 pour une surface de 579 m².

La commune d'Eymoutiers a décidé de faire don à la Communauté de communes de celle-ci.

Il s'agit pour le Conseil :

- D'accepter le don de la commune d'Eymoutiers de la parcelle AE 292 ;
- D'autoriser M. le Président à signer tous les documents nécessaires et utiles à l'acceptation de cette parcelle ;
- D'autoriser M. le Président suite à ce don à engager des demandes de devis et des demandes de subvention dans le cadre des travaux pour la création d'un espace de stationnement sur ladite parcelle et de signer tous les documents utiles et nécessaire dans ce cadre.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 23 voix Pour, décide :

- D'accepter le don de la commune d'Eymoutiers de la parcelle AE 292 ;
- D'autoriser M. le Président à signer tous les documents nécessaires et utiles à l'acceptation de cette parcelle ;
- D'autoriser M. le Président suite à ce don à engager des demandes de devis et des demandes de subvention dans le cadre des travaux pour la création d'un espace de stationnement sur ladite parcelle et de signer tous les documents utiles et nécessaire dans ce cadre.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 21 juillet 2025

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
Jean-Pierre BOSDEVIGIE
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : 21/07/2025
Publié le : 21/07/2025